



Optimiser la rentabilité d'une entreprise de transit international par la mise en place d'une comptabilité efficace : propositions d'Eric Rollin, Expert-Comptable (Groupe Laviale Sohaco)

Les entreprises, même de taille importante, disposent rarement du potentiel technique et humain leur permettant de traiter elles-mêmes leurs opérations d'importation ou d'exportation. Afin de répondre à des questions essentielles de respect des coûts, des délais et de sécurité des marchandises, les entreprises s'adressent tout naturellement à un opérateur spécialisé capable de leur apporter une solution « transport » : **le transitaire ou le commissionnaire de transport**.

Il est important de rappeler que **l'activité de transitaire** se caractérise **au niveau comptable** par :

- une **quantité importante d'informations** à traiter,
- un **suivi délicat de ces informations** et de la rentabilité par dossier,
- des **flux financiers importants** et nombreux (pouvant être dix fois supérieurs au chiffre d'affaires enregistré par opération),
- un engagement financier important, résultant des avances faites, qui augmente considérablement le **risque « clients »**,
- une **concurrence** dans ce secteur d'activité **vive**, et par conséquent des **marges faibles**.

Une des solutions pour **contrôler la complexité** de ce métier et **travailler sur la rentabilité** de l'entreprise réside dans la mise en place d'une comptabilité auxiliaire où chaque dossier est suivi individuellement et permet ainsi au transitaire d'obtenir, au-delà d'une simple ventilation des postes de charges par dossier, une **véritable comptabilité analytique**.

En effet, l'objectif premier d'une comptabilité auxiliaire « dossiers » est de permettre d'appréhender les résultats de chaque opération traitée et de connaître ainsi la formation de la marge de l'entreprise.

Certes, la gestion d'une comptabilité auxiliaire « dossiers » ne s'effectue pas sans difficulté.

Tout d'abord, il est nécessaire d'effectuer un travail d'imputation important où chaque facture de vente mais également chaque facture d'achat sont rattachées à un dossier. Ce travail se

complice d'autant plus que ces factures peuvent concerner plusieurs clients et/ou plusieurs dossiers (cas du groupage).

Devant le volume important de dossiers traité par un transitaire où chaque affaire comprend elle-même de nombreuses opérations, ce travail d'imputation des factures ne doit pas être sous-estimé et **la qualité de l'outil informatique reste déterminante**. La mise en place d'une **comptabilité auxiliaire** reste l'un des **moyens les plus efficaces** pour parvenir à un **contrôle de l'activité** de transitaire et ainsi parvenir à **l'amélioration de la rentabilité** de l'entreprise.